



S A T O M

# L'apprentissage de recycleur/se CFC

Satom SA dispose d'un service de réception des matières provenant de trois secteurs d'activité, à savoir:

---

## *La place de déchargement - les déchèteries - le pesage*

---

- ✓ La première année consiste à réceptionner et à distinguer les matières pour les acheminer vers les bonnes filières de valorisation. Rapidement, l'apprenti(e) se familiarise avec la gestion des entrées de déchets et leurs pesées au moyen d'un logiciel spécifique.
- ✓ La deuxième année se passe dans les déchèteries gérées par Satom SA dans le but de devenir autonome pour accueillir la clientèle et pour organiser les stockages des matières, les transferts des papiers, des verres, des déchets inertes, etc.
- ✓ La troisième année permet une consolidation des acquis de deux premières années, à savoir la réception, le triage, le traitement, le stockage, le chargement et les conseils à la clientèle. Elle est complétée par la gestion des déchets spéciaux ainsi que des sorties de marchandises.

## Perspectives professionnelles

---

La branche du recyclage est en constant développement et offre aux recycleurs des opportunités de promotion et de postes à responsabilité, tel que chef-fe d'équipe ou responsable d'un site de traitement des déchets dans une entreprise ou une commune. Les recycleurs peuvent travailler sur des sites spécialisés dans des secteurs bien définis: ferraille et métaux non ferreux, matières premières biologiques (papier, bois), plastiques, textiles, minéraux (déchets de chantier, béton, verre), matériel électrique et électronique, etc.

Profils : CFC ou maturité professionnelle intégrée

---

Diplôme permettant l'accès sans examen à une haute école spécialisée (en général dans le domaine de l'économie d'entreprise).

Conditions: certificat d'éducation secondaire obligatoire, examen d'admission réussi, permis de conduire.

## Cours interentreprises

---

Dix-sept jours de cours interentreprises sont répartis sur trois ans, soit environ une semaine par année. Ceci permet à l'apprenti de faire des stages dans d'autres filières de tri pour perfectionner ses connaissances dans toutes les matières. Les évaluations de son travail sur site sont ajoutées à la note de travail pratique lors de l'examen de fin d'apprentissage. L'examen de conduite d'élévateur est un élément de la partie « entreprise » de la formation.

Pour en savoir plus : [www.satomsa.ch](http://www.satomsa.ch) ou [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)